

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2008

Présents : H. TRAPET, G. PERVILHAC, A. GARNIER, Cl. HENRIAT, A. BOC, J.CANONICI, S. GEORGES, M. SAPOLIN, P. MAZURIER , P. CANCIANI, M. FROMONOT, A. GARCIA

Nathalie ZANOTTO (pouvoir) à Martine FROMONOT et Véronique DAMIANI excusées

Secrétaire de séance : Martine FROMONOT

Les travaux d'enfouissement des lignes basse tension et de France Télécom concernant la rue Paul Desjardins plus la route d'Auxerre seront financés comme suit : 50 % EDF, 30 % le Siernvs et 20% la commune. 1^{ère} tranche la rue Paul Desjardins qui débutera certainement vers la fin 2008, la 2^{ème} tranche la route d'Auxerre en 2009.

1 ^{ère} et 2 ^{ème} convention : basse tension + éclairage public	36.928,31 € HT	TVA 5.940,33 (EP)
3 ^{ème} convention : Télécom	10.124,13 € HT	TVA 1.984,33

Les travaux de la rue Paul Desjardins seront réalisés par TPIL.

2^{ème} tranche

1 ^{ère} et 2 ^{ème} convention : basse tension + éclairage public	79.274,79 € HT	TVA 12.743,70 (EP)
3 ^{ème} convention : Télécom	26.661,49 € HT	TVA 5.225,65

Un appel d'offre sera lancé pour effectuer cette 2^{ème} tranche.

Une somme de 90.000 € est prévue au budget.

Un rendez-vous devra être pris avec G. Massé pour effectuer des travaux sur la commune par la CCVS.

Rue de la Source : Les travaux ne pourront commencer que lorsque nous aurons les devis.

Aménagement du parking des routiers : Voir si l'on peu récupérer des cailloux dans la carrière de Villy.

Ecole maternelle : Suite à enquête, des traces d'amiante en particulier dans le sol et divers endroits ont été décelés. Rien d'alarmant pour l'instant. Après une longue discussion autour de la table, nous nous posons la question, de savoir si l'on refait le revêtement ou non ? Nous en reparlerons dès que nous aurons les devis.

Abbatiale : Travaux importants au niveau de la sécurité. Quasiment tout est à refaire. Une porte coupe feu doit être installée (elle sera pris en charge par la région.) Les 24 détecteurs de fumée sont à remplacer également (attendre devis)

Extension de carrière : En 2007 KORAMIC demande une extension d'exploitation de carrière. Pour cela il fallait faire une modification du POS.

2^{ème} étape : partie propriété CASSAN attendre la procédure de la Préfecture et enquête publique.

Il nous faudra réfléchir à une convention un peu plus large avec KORAMIC pour l'environnement et l'assainissement avant l'autorisation d'exploitation.

Commission environnement de la CCVS : Un rapport nous à été remis et devait être approuvé par toutes les communes du canton. Il à été voté par 1 abstention et 13 pour . Certaines remarques ont été

faites concernant le tri sélectif peut-être faut il sensibiliser à nouveau les ménages à faire plus attention, et ne pas mettre n'importe quoi dans les containers.

Jacques CANONICI doit réfléchir sur l'éventuel changement des containers derrière l'Abbaye.

Enfance et Maison de Retraite : Claude HENRIAT. et Arnaud BOC. nous ont représentés à la maison de retraite ils ont pu découvrir les locaux. Mr Quelavoine part en retraite à la fin de l'année, alors se pose une question qui va prendre en charge cet Ets ? Confier la gestion à la Mutualité tout en ayant un droit de regard ou bien nommer un nouveau directeur. Mr Degryse a souhaité que les conseillers municipaux puissent se prononcer. Le C.M de Pontigny est plutôt favorable pour que se soit la mutualité.

Différentes commissions

Tourisme : 3 délégués syndicat mixte
2 délégués OTSI

Environnement : Coût et prix de la carrière

Assainissement : Analyse faite par Central Environnement

Finance : la commission s'est réunie le 11/06 rien à dire.

Enfance : Claude HENRIAT. nous commente quelques chiffres
Centre de loisirs 57.955 € Crèche 87.735 € Restauration 19.214 € Accueil 21500 €
Le montant du déficit 186.404 € la CAF financé à 60%.
Déficit de l'école de musique 51.894 €
L'agrandissement de la crèche pour 24 lits serait de l'ordre de 644.000 € HT

CMJ : une réunion est prévue le 18.06.2008 pour de nouvelles orientations et concertations.

Recensement : pour 2009 un coordinateur doit être nommé à la tête de cette commission + 2 agents recenseurs - à ce jour aucune candidature.

OTSI : la réunion du 09.06.2008 s'est dans l'ensemble bien déroulée.

SIVU : vu le prix de la facture voir son représentant pour modalités de paiement. Les contrôles sanitaires sont corrects.

Maison Clavier : abandonnée en 2006. PV provisoire d'abandon, recherche officielle du propriétaire. 2007 abandon définit la commune fait un dossier d'expropriation. Cette maison peut être vendue par les domaines. (estimation faite)

Trésorerie : 10.06.2007 122.000 €
10.06.2008 369.719 €

Divers : - Ecoles CM et CM2 concert le 23 06 2008 à 19 H « OBSIDIENNE »
- Réalisation d'un nouveau terrain de boules pas d'objection de la part du C.M.
- Club Intergénération : un local sera mis à disposition à la prélatrice vers le mois de septembre., il sera occupé aussi par la maison de la forêt.

Fin de la réunion 23 H 44